



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 22 avril 2026

Conseillers en exercice : 29	Conseillers présents : 24	Conseiller(s) absent(s) : 5
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 4	Votants : 28	

Date de la convocation : 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 22 avril à vingt heures et trois minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Mylène ROUSSEL

Étaient présents : M. et MMES GARCIA ROBIN Jean-Paul, JUNK Aurélien, SPRUTTA-BOURGES Nathalie, SEVESTE Arnaud, OFFROY Patrick, LAMARE Viviane, DIGUET Thierry, DEVAUCHELLE Marie-Paule, BOURDEILLE Christian, BENOIT Dominique, LOUBIERE Yves, HAMDY Nadia, TRANGOSI Renaud, LARADJI Chrystelle, BENARD Sandie, POUSSIER Adrien, ROUSSEL Mylène, BOURSIEZ Frédéric, OLIVEIRA Romain, DONADIO Véronique, BOIVIN Jean-Claude, SOUSA José, BILLARD Emmanuelle, HASCOET Alexandre

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : LALLEMANT Sylvie à SPRUTTA-BOURGES Nathalie, HANQUART-TAUVERON Charlotte à DIGUET Thierry, LUCAS Nicolas à HASCOET Alexandre, GEENEN Allison à DONADIO Véronique

Était absent sans pouvoir : MOURRIERE Mallauray



DELIBERATION N° 02026_058 : DESIGNATION DU DELEGUE « ELU » AU CNAS

Entendu l'exposé de Monsieur JUNK, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme, du cadre de vie et du personnel communal, relatif à la désignation du délégué « élu » au CNAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du CNAS ;

Considérant que le CNAS est une Association loi 1901, administrée et animée par des instances paritaires, composées des délégués représentants les élus et des agents ;

Considérant que le résultat des dernières élections municipales implique une modification dans la désignation de délégué élu auprès du CNAS ;

Considérant que le délégué local des élus est désigné par le conseil municipal parmi ses

membres ;

Est candidat(e) :

- DEVAUCHELLE Marie-Paule
- HASCOET Alexandre

Nombre de voix :

21 voix POUR

7 voix POUR

A été élue : DEVAUCHELLE Marie-Paule

Fait et délibéré en séance, le 22 avril 2026

Le secrétaire de séance

Mylène ROUSSEL



Le Maire

Jean-Paul GARCIA ROBIN

